Pays de la Serre
Communauté de Communes

MSV FRANCE SAS
7 RUE DU COLONEL CHEPY
02270 COUVRON ET AUMENCOURT

Service Public
D'Assainissement Non Collectif

Bordereau de retrait du rapport

Référence du dossier	FO4 02231-01
Nom et Prénom du propriétaire	MSV FRANCE SAS
Adresse actuelle	7 RUE DU COLONEL CHEPY 02270 COUVRON ET AUMENCOURT
Adresse de l'installation contrôlée si différente	QUARTIER MANGIN 02270 COUVRON-ET-AUMENCOURT Parcelle(s): AK 34

par virement le 19/12/2025

PAYÉ

Communauté de Communes du Pays de la Serre • Aisne •

Communauté de communes du Pays de la Serre - 1 rue des Telliers - BP 31 - 02270 Crécy-sur-Serre
Tél. 03 23 80 77 22 - **Fax.** 03 23 80 03 70 - **e-mail :** contact@paysdelaserre.fr

Pays de la Serre
Communauté de communes

MSV FRANCE SAS
7 RUE DU COLONEL CHEPY
02270 COUVRON ET AU MENCOURT

Service Public
D'Assainissement Non Collectif

Bordereau de retrait du rapport

Référence du dossier	FOA-02271-01
Nom et Prénom du propriétaire	MSV FRANCE SAS
Adresse actuelle	7 RUE DU COLONEL CHEPY 02270 COUVRON ET AUMENCOURT
Adresse de l'installation contrôlée si différente	QUARTIER MANOIN 02270 COUVRON-ET-AUMENCOURT Parcelle(s): AK 34

ASSAINISSEMENT AUTONOME
RAPPORT DE CONTROLE DE CONCEPTION ET D'IMPLANTATION FO1

Référence du contrôle : 02231-01 **N° permis :**
Date du contrôle : 11/09/2025

Je vous retourne le projet concernant la conception et l'implantation du système d'assainissement non collectif présenté par le pétitionnaire ci-dessous désigné avec :
AVIS FAVORABLE.

DEMANDE FORMULEE PAR LE PROPRIETAIRE

Nom et prénom : MSV FRANCE SAS
Adresse : 7 RUE DU COLONEL CHEPY
Code postal : 02270 **Commune :** COUVRON ET AUMENCOURT

Occupant de l'immeuble *(si différent du propriétaire)*

Nom et prénom :
Adresse :
Code postal : **Commune :**

LIEU D'IMPLANTATION DU PROJET

Adresse : QUARTIER MANGIN
Code postal : 02270 **Commune :** COUVRON-ET-AUMENCOURT
Références cadastrales : AK 34
S'agit-il d'un lotissement : NON
Nom du lotissement :
Lotisseur :
Nom : (AUCUN)
Adresse :
Constructeur du pavillon :
Nom : (AUCUN)
Adresse :

NATURE DU PROJET

Nature du projet : CONSTRUCTION NEUVE
N° du permis de construire : Demandé le :
N° du certificat d'urbanisme : Délivré le :
Type de demande : **permis de construire**

REALISATION DU PROJET

CONCEPTEUR DU PROJET :

Nom : **B3E**
Adresse : **17 rue Ferdinand Hamelin**
51450 BETHENY

INSTALLATEUR DU DISPOSITIF :

Nom : **(AUCUN)**
Adresse :

ASSAINISSEMENT AUTONOME
RAPPORT DE CONTROLE DE CONCEPTION ET D'IMPLANTATION FO1

CARACTERISTIQUES DE L'HABITATION

Année de construction du logement *(S'il s'agit d'une réhabilitation)* : **1900**
Nombre de pièces principales **0** dont **0** chambres
Nombre d'habitants simultanément présents :
Type d'immeuble : **Bâtiment 302, stand de tir et zone technique**

CARACTERISTIQUES DU TERRAIN ET DE SON ENVIRONNEMENT

Superficie totale du terrain : **0** m² dont disponible pour l'assainissement non collectif : **7000** m²
Terrain desservi par un réseau public d'eau potable : **NON**
N° d'abonnement au service :
Présence d'un captage d'eau (puits ou forage) sur le terrain ou à proximité : **OUI**
Si oui, S'agit-il d'un usage pour l'alimentation humaine : **OUI**

Pente du terrain recouvrant le traitement : **moins de 5%**
Perméabilité du sol :
Nappe d'eau souterraine à moins de 1 mètre de profondeur : **NON**
Le terrain est-il situé dans un périmètre de protection de captage d'eau potable : **NON**
Difficultés d'accès à la parcelle : **accès facile**
Aménagement paysagé de la parcelle :
Surface imperméabilisée autour du bâti :

DISPOSITIF D'ASSAINISSEMENT VALIDE

DEVENIR DES EAUX DE PLUIES

L'ensemble des eaux usées, eaux vannes (WC) et toutes les eaux ménagères (cuisine, eaux de lavage, ..) doivent être recueillies, traitées et évacuées. Les eaux de pluie ne sont jamais admises dans l'installation.
Destination des eaux pluviales : **Réseau de surface (fossé, caniveau, ...)**
Infiltration sur la parcelle.

PRETRAITEMENT DES EAUX USEES

Préfiltre intégré : **NON**

TRAITEMENT DES EAUX PRETRAITEES

Type de traitement : FILIERE COMPACTE AGREEE
Capacité: 48 équivalent habitants
Nombre de drains : Longueur unitaire de chaque drain : m Longueur totale : m
Surface réservée à l'infiltration : m²
Surface réservée à l'infiltration au sommet : m²
Surface réservée à l'infiltration à la base : m²
Le rejet éventuel se fera : **Lit d'infiltration**

REMARQUES IMPORTANTES :

Le pétitionnaire doit prendre contact avec le S.P.A.N.C., lors de la réalisation de l'assainissement individuel et avant couverture des installations, afin d'en vérifier la conformité (Arrêté Interministériel du 27 Avril 2012).

Les dispositifs d'assainissement autonome doivent être entretenus et vidangés, aussi souvent que nécessaire, par un entrepreneur autorisé. Toutes ces opérations sont consignées dans un carnet d'entretien. Ce carnet d'entretien ainsi que les justifications des opérations sont tenus à la disposition de l'autorité sanitaire (Arrêté Interministériel du 27 Avril 2012).

CONCLUSIONS DU CONTROLE

AVIS DU SERVICE DE CONTRÔLE : **AVIS FAVORABLE**

Commentaires :
Respecter les prescriptions du bureau d'études et du fabricant de l'installation retenue pour la mise en oeuvre de l'assainissement.

à Crécy-sur-Serre, le 13 NOV. 2025

Le Vice-président délégué au Service Public d'Assainissement Non Collectif,	La Responsable du service en charge du contrôle,	Le Contrôleur,
Bertrand JONNEAUX.	A. VONFELDT.	L. MARCOUX.